VAINCRE L'AUTISME
51 Rue Servan
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2024

OTTI – Expertise comptable, Commissariat aux comptes, Conseil
www.otti-conseil.com
25 Bis Avenue Marcel Dassault 31500 TOULOUSE
contact@otti-conseil.com
SARL au capital de 100 000€ - 819 241 076 000 28 RCS TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2024
VAINCRE L'AUTISME

A l'Assemblée Générale de l'association VAINCRE L'AUTISME

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VAINCRE L'AUTISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les points exposés dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse le 05 décembre 2025,

Pour le cabinet OTTI
Commissaire aux comptes



Matthieu ZAMBONI
Commissaire aux comptes

VAINCRE L'AUTISME

Exercice clos le 31 décembre 2024

Bilan
Compte de Résultat
Annexes

Bilan Actif

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

		Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		1 110		1 110	1 110
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles		57 004	27 810	29 194	39 965
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		15 526		15 526	15 037
	TOTAL I	**73 640**	**27 810**	**45 830**	**56 111**
Comptes de liaison	**II**				
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations		173 376		173 376	173 376
Autres		7 000		7 000	4 192
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		222 601		222 601	966 634
Charges constatées d'avance		5 698		5 698	5 449
	TOTAL III	**408 675**		**408 675**	**1 149 651**
Frais d'émission des emprunts	**IV**				
Primes de remboursement des obligations	**V**				
Ecarts de conversion actif	**VI**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**482 315**	**27 810**	**454 505**	**1 205 762**

Bilan Passif

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		82 447	82 447
Autres réserves			
Report à nouveau		-58 205	-113 939
Excédent ou déficit de l'exercice		-46 739	55 734
	Situation nette	**-22 497**	**24 242**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées			
	TOTAL I	**-22 497**	**24 242**
Comptes de liaison	**II**		
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations		173 376	173 376
Fonds dédiés			
	TOTAL III	**173 376**	**173 376**
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL IV		
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		196 366	892 378
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		77 769	86 477
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		28 345	28 759
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 146	530
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL V	**303 626**	**1 008 144**
Ecarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**454 505**	**1 205 762**

Compte de résultat

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
- dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services			
- dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		594 364	619 820
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		3 792	3 350
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		8 960	75 679
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 066	3 142
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits		249	114
	TOTAL I	**608 431**	**702 103**
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes		219 230	235 903
Aides financières		17 972	22 922
Impôts, taxes et versements assimilés		5 681	1 538
Salaires et traitements		298 840	286 447
Charges sociales		95 625	82 341
Dotations aux amortissements et dépréciations		14 326	3 396
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			37 199
Autres charges			62
	TOTAL II	**651 676**	**669 808**
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-43 245**	**32 295**
Produits financiers			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL III		
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL IV		
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**-43 245**	**32 295**

Compte de résultat (Suite)

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			24 441
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL V		**24 441**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		3 494	1 002
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL VI	**3 494**	**1 002**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-3 494	23 439
Participations des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**608 431**	**726 544**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**655 169**	**670 810**
	EXCEDENT OU DEFICIT	-46 739	55 734

Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		16 551	569 614
Bénévolat		1 311 200	1 311 200
	TOTAL	**1 327 751**	**1 880 814**
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		16 551	569 614
Personnel bénévole		1 311 200	1 311 200
	TOTAL	**1 327 751**	**1 880 814**

Règles et méthodes comptables

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 454 505 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -46 739 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Activité de l'association

L'association Vaincre l'autisme a été fondée dans le but de créer un dialogue entre une structure compétente et les parents d'enfants autistes. Ce principe reste l'un des piliers de l'action de l'association. Ainsi, le " Futuroschool " s'inscrira dans la volonté d'impliquer les parents à 100% dans le processus d'éducation de leurs enfants puisqu'ils seront co-auteurs du programme éducatif.

Conformément à ses statuts, l'association a pour missions de :
- Mobiliser les familles, les médecins et les chercheurs pour identifier les causes de l'autisme.
- Mettre en place une stratégie européenne et internationale de Recherche fondamentale et clinique.
- Former les professionnels au diagnostic et à l'intervention précoce basés sur des traitements thérapeutiques et éducatifs pour réduire les symptômes de l'autisme.
- Former et impliquer les parents pour améliorer l'état de santé de l'enfant.
- Réduire les souffrances, l'isolement, les discriminations et les difficultés économiques pour améliorer la qualité de vie. Assurer aux malades une place dans la société avec l'accès à la citoyenneté.
- Sensibiliser la société au grave problème de santé publique qu'est l'autisme. Mobiliser la générosité des citoyens pour l'éradiquer.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

L'association est engagée dans une procédure devant le Conseil de prud'homme suite à un licenciement. Ce litige est en cours au moment de l'établissement des présentes annexes. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31/12/2024.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 à 5 ans,
- Agencements et aménagements 5 à 15 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 4 ans,
- Mobilier 3 à 5 ans,
- Matériel professionnel 3 à 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits-Usagers

Les cotisations sont comptabilisées lors de leur encaissement effectif.

Les concours publics et subventions d'exploitation correspond à la dotation globale arrêté par l'ARS: 594 364 €.

Aides financières

L'association Vaincre l'autisme à versées des aides financières à hauteur de 18 K€ au titre de l'année 2024 à l'association Vaincre l'autisme Maroc.

Engagements de départ à la retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, ne font pas l'objet d'une comptabilisation et l'estimation qui pourrait en être faite n'est pas jugée significative.

Contributions volontaires en nature

Bénévolat :

Le coût du bénévolat représente pour l'année 2024 : 1 311 200 €.

Prestation en nature :

Vaincre l'autisme a bénéficié de la mise à disposition d'une salariée de la SAS GEORGE REY CONSEILS à partir du 01/09/2019.
Le montant global correspondant à ce mécénat s'élève à 16 551 € au 31/12/2024.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 000 € TTC.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au titre de l'article 20 de la Loi du 23 mai 2006 relative au volontariat, nous signalons que l'association rémunère un dirigeant. Le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2024 n'est pas communiqué car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 110		
TOTAL	**1 110**		
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
Constructions : - Sur sol d'autrui			
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage			
Installations : - Générales, agencements et aménagements divers	9 307		2 584
Matériel : - De transport			
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier	44 142		971
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	**53 449**		**3 555**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
Autres : - Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	15 037		489
TOTAL	**15 037**		**489**
TOTAL GENERAL	**69 596**		**4 044**

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 110	
TOTAL			**1 110**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage				
Installations : - Gales, agencts et aménagt. divers			11 891	
Matériel : - De transport				
Matériel : - De bureau et informatique, mobilier			45 113	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			**57 004**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
Autres : - Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			15 526	
TOTAL			**15 526**	
TOTAL GENERAL			**73 640**	

Etat des amortissements

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 815	1 569		6 384
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 669	12 757		21 427
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**13 484**	**14 326**		**27 811**
TOTAL GENERAL	**13 484**	**14 326**		**27 811**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15 526		15 526
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations	173 376	173 376	
Personnel et comptes rattachés	3 729	3 729	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	3 271	3 271	
Charges constatées d'avance	5 698	5 698	
TOTAL	**201 600**	**186 074**	**15 526**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

DETTES		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine	196 366	196 366		
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		77 769	77 769		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		6 914	6 914		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		14 771	14 771		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		6 661	6 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		1 146	1 146		
Produits constatés d'avance					
	TOTAL	**303 626**	**303 626**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	82 447				82 447
- Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	34 213				34 213
Report à nouveau	-113 939	55 734			-58 205
- Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-56 341	119 790			63 449
Excédent ou déficit de l'exercice	55 734	-55 734		46 739	-46 739
Situation nette	**24 242**			**46 739**	**-22 497**
- Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlée	119 790	-119 790	68 248		68 248
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**24 242**			**46 739**	**-22 497**

Variations des fonds dédiés

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
LEGS MME BABICZ	173 376			173 376
TOTAL	**173 376**			**173 376**
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	**173 376**			**173 376**

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Diminutions : reprises ex. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques - litiges					
Provisions pour risques - amendes et pénalités					
Provisions pour risques - pertes de change					
Provisions pour risques - risque d'emploi					
Provisions pour risques - autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Provisions pour dépréciations					
Immobilisations - incorporelles					
Immobilisations - corporelles					
Immobilisations - Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations - Titres mis en équivalence					
Immobilisations - Titres de participation					
Immobilisations - autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires en nature

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Répartition par nature de charge	31/12/2024 Débit	31/12/2023 Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
Mise à disposition de ML SIRACUSE	16 551	15 014
TOTAL	**16 551**	**15 014**
864 - Personnel bénévole		
Bénévoles	1 311 200	1 311 200
TOTAL	**1 311 200**	**1 311 200**
TOTAL GENERAL	**1 327 751**	**1 326 214**

Répartition par nature de ressources	31/12/2024 Crédit	31/12/2023 Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Mise à disposition de ML SIRACUSE	16 551	15 014
TOTAL	**16 551**	**15 014**
875 - Bénévolat		
Bénévoles	1 311 200	1 311 200
TOTAL	**1 311 200**	**1 311 200**
TOTAL GENERAL	**1 327 751**	**1 326 214**

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Détail bénévolat

	MT H	Nbre d'heures	personnes	Nbre de jours	Nbre de semaines	TOTAL
PRESIDENT / DIRECTION	375	8	0	5	52	780 000
BENEVOLAT/CA	100	16		5	52	416 000
BENEVOLAT GEN	3	15	49	0	52	115 200
					total	**1 311 200**

Effectif moyen

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	11	

Tableau de suivi des legs et donations

Legs et donations acceptés par le conseil d'administration	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation definitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice
LEG BABICZ	173 376			176 376
Total	**173 376**			**176 376**

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 193	48 764
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	10 033	6 519
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	**31 225**	**55 283**

OTTi
MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	2 371	2 371
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	**2 371**	**2 371**

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL		

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	5 698	5 449
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**5 698**	**5 449**

Commentaire

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel		Solde		Variation	
		31/12/2024	31/12/2023	Montant	%
Produits Exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			24 440.62	-24 440.62	-100.00
77200000 Produits sur exercices ant.			24 440.62	-24 440.62	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
	TOTAL DES PRODUITS		**24 440.62**	**-24 440.62**	**-100.00**
Charges Exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 493.97	1 002.00	2 491.97	248.70
67100000 Charges exceptionnelles sur opérati		3 493.97		3 493.97	-
67200000 Charges sur ex. ant.			1 002.00	-1 002.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
	TOTAL DES CHARGES	**3 493.97**	**1 002.00**	**2 491.97**	**248.70**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 493.97**	**23 438.62**	**-26 932.59**	**-114.91**

Ventilation du résultat de l'exercice (Suite)

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Ventilation du résultat de l'exercice	Résultat net comptable	A affecter sur projet(s) associatif(s) ou sur résultat(s) antérieur(s) repris	Résultat net comptable restant à affecter	Obs.
	A	B	A+B	
Résultats hors contrôle des tiers financeurs				
SIEGE	-110 550		-110 550	
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
FUTURO	68 248		68 248	
TOTAL	**-42 302**		**-42 302**	

Commentaire